



Pages mensuelles de l'UAW - Distribué toutes fermes - Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - E-mail. uaw@fwa.be

À lire dans nos pages

p.2 La place des femmes dans la main d'œuvre agricole wallonne



p.3 17.262 conjoints aidants auront droit à une retraite. C'est historique!



p.4 Présentation des 5 présidentes provinciales UAW



p.5 UAW Province du Brabant Wallon et UAW Fleurus



p.6 On vous donne la parole!



Mot de la 3^{ème} Vice-Présidente UAW

Voici le temps du renouveau

Par Dominique Beckers, 3^{ème} Vice-Présidente UAW

Pâques arrive avec le début du printemps, cette belle saison de renaissance. La sève monte, les arbres bourgeonnent. Les premières feuilles se déploient. Les fleurs pointent le bout de leur nez pour nous apporter plein de couleurs dans nos jardins.

Malheureusement une ombre est au tableau, cette guerre en Ukraine qui nous pose beaucoup d'inconnues pour nos exploitations. La montée des prix de nos intrants, des énergies...

La pénurie de certains produits. Mais au-delà de cela, il y a un énorme élan de solidarité que nous ne pouvons nier.

Après un mois d'une météo ensoleillée (parfois douce), les travaux dans les cultures ont pu commencer et certains troupeaux ont pu se dégourdir. Ce nouveau mois a commencé (ce n'est pas un poisson !) avec la neige qui nous a fait un petit retour. Le printemps est parfois surprenant.

Ces gelées ne font malheureusement pas l'affaire de nos arbres fruitiers qui avaient profité de la

belle météo des dernières semaines. Les arboriculteurs veillent pour protéger ces bourgeons.

L'heure d'été a sonné, avec les journées qui nous semblent plus longues. Et oui, on avance l'horloge en avril. Mais cette heure, ce temps... qui passe... Ce temps ne s'arrête jamais. Ce temps qui passe ne repasse plus, alors il faut prendre le temps de Vivre de temps en temps. Discuter un moment avec un voisin, un ami.

Prendre un bon repas ou simplement écouter le chant des oiseaux. Prendre conscience des belles choses que nous avons réalisées...

Ce temps après quoi nous courons pour s'apercevoir qu'il est déjà derrière nous.

L'espace d'un temps pour nous dire qu'il est temps de savourer cet entre-temps.

Il faut amender notre temps pour en cueillir les fruits.

L'homme cherche à semer le temps dans l'heure qui suit.

On court après le temps et ensuite on s'aperçoit qu'il est derrière nous.

Vouloir maîtriser le temps est comme vouloir dompter le vent. C'est lui qui nous bouscule et reste incontrôlable.

Le bon vieux temps. Tout ce que la mémoire range dans ces débaras en gommant le médiocre pour ne retenir que le meilleur.

Le temps a cette symphonie où l'orchestre joue les quatre saisons.

Je terminerai : le temps et les conditions changent si rapidement que nous devons garder notre objectif constamment concentré sur le moment présent.

Nos panneaux « charte du promeneur » toujours en vente

1 panneau est vendu à 30€ - Pour 10 panneaux, le prix est de 28€/Panneau - Pour les commander, une adresse mail : uaw@fwa.be



La place des femmes dans la main d'œuvre agricole wallonne

Évolution globale de l'agriculture wallonne (1990 à 2019)

Depuis les années '90, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de moitié, celui-ci s'élevant à 12.733 en 2019. Cette évolution semble stable depuis 2015.

En termes de superficie moyenne, la taille des exploitations a quant à elle doublé sur cette même période et le besoin en main d'œuvre pour gérer 100ha a été divisé par deux.

Le revenu du travail en agriculture était de 21.132€ par unité de travail, soit 44% du revenu comparable (correspondant au salaire brut moyen des travailleurs non agricoles belges, 13ème mois et pécule de vacances compris) ...

Le type de main d'œuvre : Évolution de 1990 à 2016

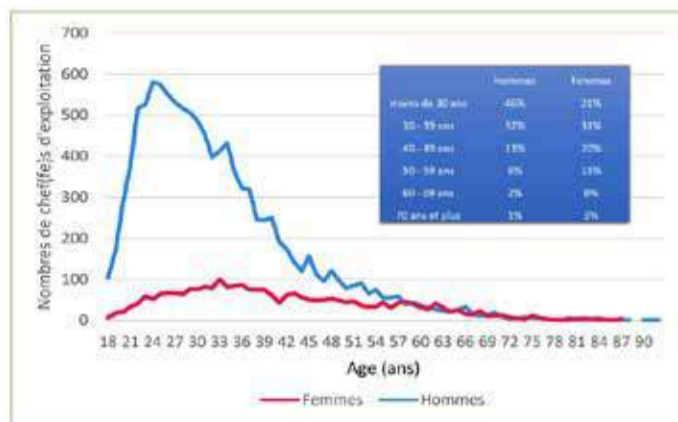
Les chiffres détaillés dans ce paragraphe sont principalement issus de la fiche « Type de main d'œuvre » de « l'Etat de l'Agriculture wallonne ». Ils concernent la main d'œuvre agricole des exploitations détenues en « personne physique », c'est-à-dire 88% des exploitations wallonnes en 2016 (contre 98% en 1990). Si l'exploitant est une personne morale, il n'y a pas de main-d'œuvre familiale. Toute la main-d'œuvre agricole de l'exploitation est considérée comme de la main-d'œuvre non familiale.

En 2016, 94% de la main d'œuvre régulière totale était issue de la famille. Les exploitants eux-mêmes représentent 59% du total, les conjoints aidants 19% et les autres membres de la famille 16% du total.

Entre 1990 et 2016, la main d'œuvre régulière familiale a considérablement diminué en termes d'effectifs (diminution de 59% au total) ... Cette diminution est encore plus marquée pour la part de main d'œuvre féminine puisqu'elle atteint 65%...

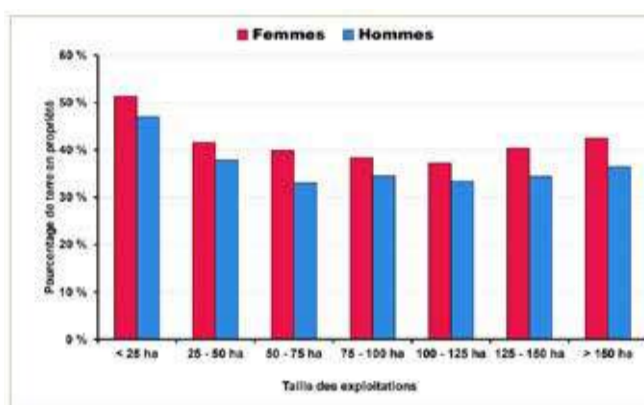
En 2016, les femmes représentent 30% de la main d'œuvre agricole régulière en Wallonie, soit 5766 personnes (Figure 1) : 52% le sont à titre de conjointes et 30% comme exploitantes/ « cheffes d'exploitation ». Le statut de conjointe aidante reste donc majoritaire, même si ce statut est en recul depuis 30 ans puisqu'en 1990 62% des femmes actives en agriculture l'était à titre de conjointes. Par ailleurs, la majorité d'entre elles, peu importe leur statut (exploitante ou conjointe) ont un régime de travail à temps partiel (65% de l'effectif féminin en 2016). La moitié de la main d'œuvre masculine reste, quant à elle, engagée à temps plein.

Si on s'intéresse à la pyramide des âges des chefs d'exploitation (Figure 2) et à l'âge moyen de la prise en fonction/installation (Figure 3), on remarque quelques dif-



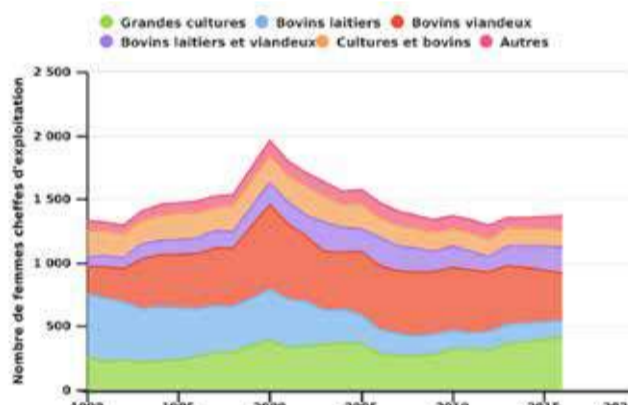
EAW_Sources : DAEA, DEMINA, SPW ARNE - © SPW - 2021

Figure 3 : Âge de la prise en fonction, selon le sexe, des chefs d'exploitation en fonction ou installés en 2020



EAW_Sources : DAEA, DEMINA, SPW ARNE & SPW (Economie DG Statistique (Statbel)) - © SPW - 2021

Figure 4 : Pourcentage de terres en propriété selon la taille de l'exploitation et le sexe de l'exploitant en 2016



EAW_Sources : SPW (Economie DG Statistique (Statbel)) - © SPW - 2021

Figure 5 : Evolution du nombre de femmes chefs d'exploitation selon l'orientation technico-économique (OTE) entre 1990 et 2016

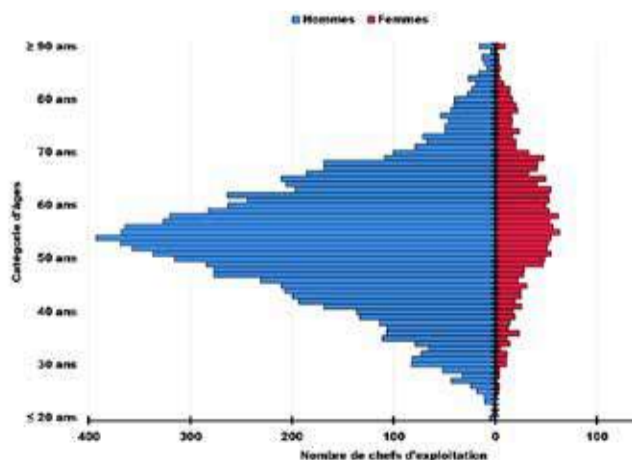


Figure 2 : Pyramide des âges de chefs d'exploitation en 2016

férences entre les femmes et les hommes.

Premièrement, l'âge moyen des femmes chefs d'exploitation en 2016 est plus élevé que celui de leurs homologues masculins : 58,3 ans pour les femmes et 53,4 ans pour les hommes.

Deuxièmement, au moment de l'installation, les femmes chefs d'exploitation sont aussi plus âgées (données 2020). 50% des femmes sont installées avant l'âge de 40 ans ; tandis que pour les hommes, la moitié d'entre eux le sont avant 30 ans. Ceci peut vraisemblablement s'expliquer de par le fait que les femmes ont d'autres expériences professionnelles hors cadre agricole avant de revenir sur une exploitation ou de s'installer.

Ce graphique montre également un pic de l'installation pour les hommes chefs d'exploitation vers 24 ans, tandis que pour les femmes on distingue une légère augmentation vers 33 ans pour l'âge de la prise en fonction.

Si l'on compare maintenant la taille des exploitations gérées par une cheffe ou un chef d'exploitation, en moyenne les agricultrices exploitent des superficies inférieures de 32% à celle exploitées par les agriculteurs (respectivement 39,3 ha contre 58 ha).

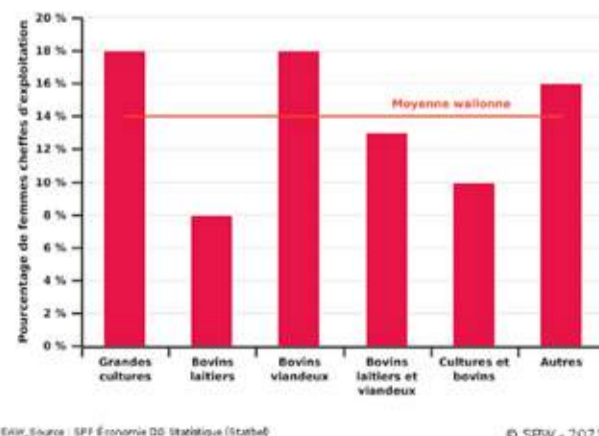
Au niveau du pourcentage de terres en propriété (Figure 4), les femmes sont propriétaires d'une part plus importante de leurs terres quelques soit la dimension de leur exploitation.

Au niveau de l'orientation des activités des exploitations selon le genre (Figures 5 et 6), un plus grand nombre de femmes sont cheffes d'exploitation spécialisées en grandes cultures ou bovins viandeux, rassemblant respectivement 30,4 % et 27,8 % du nombre total de femmes cheffes d'exploitation en 2016.

Ces différents graphiques (2016) permettent de constater un certain nombre de disparités entre les genres en termes de statut, régime de travail, âge de la population active en agriculture, âge de l'installation et superficie d'exploitation ; et cela nous en dit un peu plus sur la place des femmes dans les exploitations agricoles wallonnes.

Extrait de notre analyse du Dossier Wallonie Elevage :

« Bien que les besoins des agricultrices évoluent, nous pensons que les mouvements féminins doivent continuer d'exister car il ne faut jamais prendre pour acquis les avancées que nous avons obtenues et qui de mieux placées que les agricultrices pour défendre les droits des agricultrices ? »



EAW_Sources : SPW (Economie DG Statistique (Statbel)) - © SPW - 2021

Figure 6 : Pourcentage des cheffes d'exploitation par OTE en 2016

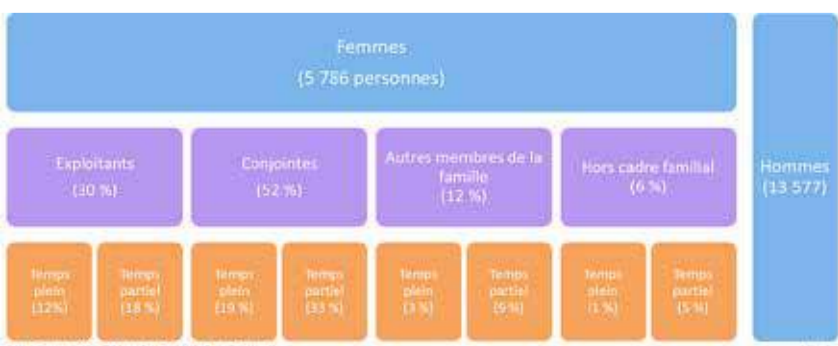


Figure 1 : Répartition de la main d'œuvre féminine agricole en 2016

Sources :
 - https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_a_2.html
 - https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_b_1-1.html
 - https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_b_4.html#
 - <https://www.awenet.be/awenet/UserFiles/file/WE/WEWE-version-demo-compressed.pdf>

17.262 conjoints aidants auront droit à une retraite. C'est historique !

Propos recueillis par Ronald Pirlot (Pleinchamp)

Fumée blanche à l'issue du conclave budgétaire du 1er avril dernier pour plus de 17.200 conjoints aidants. Le gouvernement fédéral a approuvé une revendication portée de longue date par l'Union des Agricultrices Wallonnes et la FWA (avec l'Agrofront) : l'accès pour tous nés entre 1956 et 1968 au calcul de la condition d'ouverture à la pension minimum. « Une décision historique » se réjouit le Ministre de l'Agriculture, David Clarinval. Entretien !



Pleinchamp : Le Gouvernement fédéral a approuvé en date du 1er avril la réforme des conditions d'ouverture à l'accès à la pension pour les conjoints aidants. Pouvez-vous expliquer en quoi elle consiste ?

David Clarinval : « Pour faire simple, depuis le 1er juillet 2005, chaque conjoint aidant doit s'assujettir au « maxi-statut » mis en place à l'époque par Sabine Laruelle. Ce qui lui permet, au bout de minimum 30 ans de carrière, d'accéder aux droits à la pension. Si cela ne pose pas de problèmes pour les personnes admises à la retraite après 2035, quid des autres âgées de 65 ans avant cette date. Jusqu'à présent, celles et ceux qui,



parfois, avaient cotisé 25 ans ne pouvaient prétendre à rien. C'était profondément injuste ».

PC : Et désormais ?

DC : « Un conjoint aidant né entre 1956 et 1968 pourra prétendre accéder à la pension minimale pour indépendant dès lors qu'il pourra prouver avoir cotisé durant au moins 2/3 du temps écoulé entre le 1er janvier 2003 (date de la possibilité de s'assujettir au maxi-statut sur base volontaire) et la date de sa mise à la retraite.

Prenons l'exemple d'une personne qui aura 65 ans en 2029. Si je retire 3 ans (cfr la date de 2003),

cela fait 26 ans. Si je prends 2/3 de 26 ans, la personne devra donc prouver 18 ans de carrière pour prétendre à l'accès à la pension minimale pour indépendant ».

PC : Concrètement, combien de personnes sont concernées par cette réforme ?

DC : « Potentiellement, nous avons comptabilisé 17.262 conjoints aidants qui, désormais, peuvent prétendre à une pension. Ce qui rend cette réforme tout bonnement historique. Et ce n'est que justice rendue. Je tiens à préciser que cette mesure a été obtenue après concertation avec les partenaires sociaux, et principalement agricoles. Et qu'elle s'inscrit dans la continuité des orientations prises en son temps par Sabine Laruelle que je tiens à saluer ».

PC : Budgétairement, quels sont les montants qui lui sont affectés ?

DC : « On parle ici d'une enveloppe globale de plusieurs centaines de millions d'€, avec un budget croissant jusqu'en 2035. Après, ça diminuera. Je le répète, cette mesure que j'ai défendue depuis mon entrée en service est historique ! »



Point de vue d'Anne-Marie Biatour – Tasiaux, présidente honoraire UAW, sur cette avancée :

« C'est une bonne avancée, depuis le temps qu'on l'attendait ! »

Pour les conjoints aidants nés entre 1956 et 1968, une pension, même si elle est minimum, c'est une avancée !

Elle reconnaît le travail de toutes ces femmes pendant toute leur vie active et qui n'avait pas assez d'années de cotisations pour pouvoir bénéficier de cette pension minimale.

Mais il y a encore tous ces conjoints aidants nés avant '56 qui n'ont pas de droit de pension ni aucun droit du tout d'ailleurs...

Encore beaucoup de travail au niveau législatif pour une égalité des conjoints aidants !

Une revendication portée de longue date par l'UAW

La mesure adoptée par le Conseil des Ministres prévoit d'adapter la période de référence pour le calcul de la condition d'ouverture du droit à la pension minimum pour les conjoints aidants.

Un statut, pour rappel, attribué à tout partenaire (marié ou cohabitant légal) d'un travailleur indépendant, qui apporte une aide effective à son conjoint/partenaire indépendant (régulièrement ou au moins 90 jours par an), qui n'a pas plus de 3.000 euros

par an de revenus propres d'une activité professionnelle indépendante, qui n'a pas de revenus en tant que salarié ou fonctionnaire ni de revenus de remplacement lui ouvrant des droits personnels en matière de sécurité sociale.

L'arrivée du Maxi-statut

Ce n'est que depuis 2003 et la création de leur statut de conjoint aidant, que ces derniers ont pu de manière facultative s'assujettir au « maxi-statut » leur permettant d'obtenir des droits sociaux dont des droits à la pension. Rappelons qu'à cet égard, l'UAW avait réalisé un travail considérable, jugeant indispensable que les agricultrices, dont il est

inutile de rappeler à quel point leur implication dans les fermes est importante, voient enfin leur travail reconnu, et leur sécurité assurée. Cette affiliation fut rendue obligatoire le 1er juillet 2005.

Nouveau calcul d'accès à la pension

Comme cette constitution de droits à la pension est arrivée tardivement, certains conjoints aidants, nés entre le 1er janvier 1956 et le 31 mai 1968, ne peuvent donc satisfaire à la condition d'avoir presté les 30 ans de carrière constitutives de pension. Dès lors, ils se voyaient jusqu'à présent refuser l'ouverture d'un droit individuel à un

calcul sur base de la pension minimum.

Dorénavant, ce ne sera plus le cas s'ils peuvent prouver une carrière (c'est-à-dire les périodes prestées dans les régimes salarié et indépendant) qui est au moins égale aux deux tiers du nombre maximal d'années situés dans la période du 1er janvier 2003 jusqu'à la date de pension. Un changement éminemment majeur que l'UAW a toujours défendu dans ses revendications et dont elle se réjouit grandement.

Présentation des 5 présidentes provinciales UAW



Séverine Noël,
Présidente Provinciale
UAW Brabant wallon

Originaire de Vieuxart en Brabant-Wallon, Je suis une petite-fille et femme d'agriculteur, mariée depuis 20 ans et maman de trois enfants de 17, 16 et 14 ans. Je travaille à temps plein à la Direction des Services de Proximités du SPW.

Je suis fière d'avoir grandi proche de l'agriculture qui, pour moi, permet d'évoluer avec des vraies valeurs. C'est Jacqueline Strade qui m'a convaincue de me présenter aux élections. Je tiens à la remercier ainsi que les autres femmes qui ont rejoint le comité avec le même objectif, poursuivre le travail, redynamiser et surtout défendre une agriculture locale.

Je souhaite vraiment que les consommateurs comprennent que face à la crise ukrainienne, face à l'augmentation des coûts du transport et les marges de l'industrie de la chaîne alimentaire, les agriculteurs et petits producteurs locaux sont, encore une fois, une alternative fiable pour une alimentation de qualité au prix juste.



Paulette Piron,
Présidente Provinciale
UAW Liège

Bonjour,
J'ai 53 ans, je suis originaire de Charneux (Herve) et j'habite depuis notre mariage (31 ans) à Retinne. Avec Patrick, mon époux, nous avons 4 enfants : 3 garçons et une fille. Mon enfance et mon adolescence ont été bercées par les mouvements de jeunesse : Patro et JAP. Je suis diplômée en logopédie.

Les aléas de la vie, dont le décès de mon beau-père, m'ont plongée plus rapidement que prévu dans le travail à la ferme. Voici maintenant 27 ans que je m'occupe de la traite de nos chères productrices en robe noire et blanche ! Notre exploitation laitière pratique le pâturage et cultive quelques hectares de maïs pour sa propre autonomie. Depuis 2 ans, notre fils, Tom, est en association avec nous.

En 2019, j'ai accepté le poste de présidente au sein de notre section locale Aubel-Dalhem-Fléron-Herve-Visé, renommée récemment section Pays de Herve, et renouvelé ce mandat début 2022.

Intégrer le Bureau et m'investir dans les structures de l'UAW était pour moi une ambition et c'est sous la casquette de présidente de la province de Liège que je vais tenter de relever ce défi. Et pourquoi pas, essayer de rassembler les agricultrices de notre province toutes générations confondues !

Au sein de notre mouvement, je souhaite poursuivre la défense de notre agriculture familiale ainsi que la reconnaissance du travail de l'agricultrice dans les fermes.

Ne perdons jamais de vue que le rôle principal de notre profession est sa fonction nourricière qui retrouve tout son sens depuis le début de la pandémie et de la guerre en Ukraine !

Au plaisir de vous rencontrer !



Claudette Servais,
Présidente Provinciale
UAW Luxembourg

Bonjour à toutes et à tous
Je suis Claudette Servais, mariée depuis 33 ans, j'ai deux garçons dont le cadet travaille avec nous sur la ferme. Notre exploitation BBB se situe dans la commune de Florenville, au milieu d'un village très calme. Nous sommes naisseur-éleveur. Je m'occupe principalement de l'abreuvement des veaux en plus de l'administratif.

J'ai commencé à venir aux réunions locales par curiosité et pour me changer les idées. Puis, j'ai pris le poste de trésorière et j'ai suivi les réunions provinciales. Comme j'aime discuter et échanger, j'apprécie ces rencontres.

Actuellement, comme dans les autres provinces, nous sommes de moins en moins nombreuses à nous impliquer dans la structure UAW... Pourtant, il y a des formations, des sujets qui sont très intéressants.

Pour moi, la communication non seulement entre nous mais aussi vers la presse, les journalistes, le monde politique et envers les consommateurs est le plus important pour montrer notre vécu et notre quotidien. Les moyens technologiques sont là pour nous aider à rester branché et solidaire. Restons toujours vigilants !



Caroline Jaspard,
Présidente Provinciale
UAW Namur

Bonjour, je m'appelle Caroline et je suis agricultrice dans la commune d'Assesse depuis 2017. Je suis revenue sur l'exploitation familiale de mon mari après avoir travaillé une quinzaine d'années en pharmacie en tant qu'assistante. Je suis également issue du milieu agricole, mes parents avaient une exploitation près de Beauraing. J'ai donc toujours suivi de près ou de loin ce qui s'y passait. J'ai 43 ans et nous avons deux grands garçons, Émile 17 ans et Célestin 14 ans. Avec mon mari nous élevons du BBB. Je m'occupe essentiellement des petits veaux, du suivi du troupeau gestant, de l'administratif, ainsi que de la promotion de la vente de notre viande directement à la ferme sous forme de colis.

Si j'ai repris le poste que Véro a tenu d'une main de maître durant 9 années c'est parce que je pense vraiment qu'en tant qu'agricultrices, nous avons quelque chose à dire, quelque chose à faire. C'est donc avec beaucoup de motivation, de conviction, et toutes les agricultrices de la Province que je compte poursuivre le travail entrepris par Véro.

L'agriculture est la base de tout. Il faut lui rendre sa place. Pour nous, pour nos enfants et pour tous ces gens que nous nourrissons chaque jour. Nous avons le plus beau métier du monde, restons en fières.



Carine Latruwe,
Présidente Provinciale
UAW Hainaut

Étant fille d'agriculteurs, j'ai vécu au rythme de la vie agricole durant toute mon enfance.

Après mes études d'ingénieur chimiste et des industries agricoles à Louvain-La-Neuve, j'ai épousé Bernard en 1990. Nous exploitons en association une ferme à Oeudeghien sur la commune de Frasnes-lez-Anvaing. Il s'agit d'une exploitation laitière, viandeuse et de grandes cultures dont une partie s'intègre dans l'élevage pour l'alimentation du bétail, avec une diversification en engraissement de porcs. J'ai pris la décision de m'investir à 100% dans l'exploitation. Je m'occupe principalement de la traite, des soins aux animaux, de l'administratif...

Nous sommes parents de 6 enfants de 30 à 18 ans et grands-parents depuis 1 an. Notre fils Simon nous a rejoints sur l'exploitation depuis un an. C'est une telle richesse de transmettre les valeurs et les réalités de notre métier aux enfants.

Quelques années après mon mariage, j'avais besoin de recréer du contact, de rencontrer des agricultrices. J'ai alors rejoint l'équipe AAF d'Ath. Je me suis ensuite investie à l'UAW en devenant présidente de la section locale. J'apprécie beaucoup le niveau local pour la convivialité, ces différentes occasions de partages, découvertes...

Depuis 2017, je suis vice-présidente nationale, mais j'ai depuis peu été élue présidente provinciale. Qu'il s'agisse de représenter l'agriculture au sein de la société ou de porter la voix des agricultrices dans les instances, cet investissement est important à mes yeux et me tient beaucoup à cœur. Le travail que nous réalisons ensemble avec l'aide de nos coordinatrices au sein de l'UAW est capital pour l'avenir de notre agriculture. Dans un esprit de solidarité, d'entraide et avec notre sensibilité féminine, on a besoin de chacune pour défendre notre métier, les intérêts des familles agricoles, pour préserver la variété de notre agriculture. Continuons à motiver les jeunes dames à participer à nos structures pour assurer la relève, indispensable à la pérennité de l'UAW.

Mais l'urgence est de redonner des perspectives aux jeunes et de ne pas briser les vocations de celles et ceux qui veulent embrasser le métier. Que notre agriculture familiale puisse être reconnue par tous et qu'elle soit rémunératrice de son travail.

Joyeuses fêtes de Pâques
à toutes et tous

Journée du Monde Rural à Louvain-la-Neuve...

Le 30 mars dernier, les UAW de la Province du Brabant Wallon ont participé, comme à leur habitude, à la Journée du Monde Rural organisée à Louvain-la-Neuve par le kot à projet, « Le Semeur ».



Cette année, tradition et innovations se sont associées pour proposer un stand à l'image du comité provincial. Les anciennes, bien rôdées, ont à nouveau organisé une dégustation de fromage, beurre et lait. Tous ces produits provenaient de la ferme d'une nouvelle membre de comité de la section locale UAW de Wavre-Perwez, qui fut également notre Jeune Pousse en 2021. Les visiteurs et visiteuses ont beaucoup apprécié ces dégustations, qui nous ont également permis d'aborder la question du « Manger Local ». Nous avons apporté des cartes de producteurs des GAL environnants ainsi que des prospectus « Made in BW » pour pouvoir indiquer aux passants où se procurer des produits locaux près de chez eux. Nous avons ainsi pu nous rendre compte que le recensement des points de vente directe sont difficiles à tenir à jour, faute de temps et de budget pour les diverses organisations. Les dégustations et prospectus ont toutefois servis de support à la discussion avec les visiteurs, les échanges en présentiel restant le meilleur moyen pour sensibiliser les citoyens.



composition du gel hydro-alcoolique. Une culture très complète, en somme !



Grâce au soutien de la Province, nous avons également pu distribuer des BD « les 24 heures de Franck au champ » aux enfants qui nous ont rendu visite l'après-midi. Le matin, chaque enseignant.e qui passait nous voir a reçu un sac contenant des outils pédagogiques de Graine d'Agri ainsi que des objets promotionnels des UAW du BW (crayons, porte-clé).

Malgré des températures assez basses, la journée s'est très bien déroulée. Nous avons à nouveau pu échanger avec les jeunes et moins jeunes sur l'agriculture et ses produits. Bien que souvent courtes, ces interactions contribuent à maintenir une image réaliste et positive de notre belle agriculture wallonne.

Avec le soutien de la Province du Brabant Wallon



Retrouvailles en terre hennuyère...

Après ces longs mois sans pouvoir faire d'activités, les dames de l'UAW de Fleurus ont enfin pu revivre de chouettes moments.



Le 25 février, nous nous sommes retrouvées accompagnées de nos amies de l'UAW de Ath, pour visiter « Les nuits lumineuses d'Enghien », belle promenade nocturne dans les allées du parc dont les principaux monuments étaient animés par un show lumineux. Cette escapade s'est prolongée par une halte restauration parfois quelque peu désorganisée... mais l'important était d'être ensemble.

Notre sortie du mois de mars s'est déroulée à un jet de pierre de nos foyers ou exploitations ; nous sommes parties découvrir le patrimoine de Charleroi, le pays noir...

La première découverte pour la plupart d'entre nous fut le moyen de transport, la ligne de tram reliant Gosselies à Charleroi... Banal nous direz-vous mais ce moyen de transport est très peu usité par nos membres. Nous allons rejoindre notre guide « Mimi », ancienne agricultrice dans la botte du Hainaut, reconvertie en guide touristique et guide nature pour « les Terrilles ».

A peine arrivées au pied du terril des PIGES que vient se joindre à nous une gentille petite octogénaire d'origine italienne (intriguée par notre présence exclusivement féminine et nombreuse), elle nous raconte brièvement sa vie de femme de mineur à Dampremy, elle nous dit aussi toute sa fierté d'être BELGE... Nous pourrions l'écouter pendant des heures mais le temps file très vite et nous prenons congé pour commencer l'ascension parfois périlleuse du terril sous le chant mélodieux des oiseaux. Notre guide nous donne des explications sur la vie et les conditions de travail des mineurs, elle nous fait découvrir les illustres familles qui ont exploité les charbonnages carolos.

Une fois arrivées au sommet, nous avons une vue magnifique sur le grand Charleroi et les vestiges de son passé industriel florissant... Les charbonnages dont subsistent les terrils mais aussi les usines sidérurgiques et verrières qui ont fait les beaux jours de la ville.

Nous effectuons la descente par l'autre versant pour se retrouver au pied de la ville basse où nous prenons une pause déjeuner dans un établissement bien connu des carolos, « La Manufacture Urbaine », c'est à cet endroit que débute également notre visite de l'après-midi. Notre guide, Monsieur André Lierneux, nous emmène sur le quai de Brabant pour y découvrir sa maison baptisée « Maison Régniers » du nom de l'illustre famille qui l'a faite construire. D'aspect extérieur, le bâtiment n'attire pas le regard des passants mais c'est une fois la porte franchie que nous écarquillons

les yeux. Cette demeure a, grâce à la volonté de M et Mme Lierneux, historiens de profession, retrouvé le cachet qu'elle avait à la fin du 19ème siècle et début du 20ème.

Cette maison a été habitée par la famille Régniers qui était une famille bourgeoise, propriétaire des verreries du même nom. Les vitraux du plafond de la véranda autrement appelé « jardin d'hiver » sont remarquables de conservation... sans parler des portes vitrées dans lesquels sont gravés les initiales de la famille Régniers-Robert.

Autres merveilles : les deux cheminées des salon et salle à manger ornées respectivement de carrelages Boch & Guérin et de carreaux en grès de Bouffioulx.

Nous quittons les quais pour rejoindre ensuite le haut de la ville afin de découvrir l'Hôtel de Ville de style « Art déco ». Le hall d'entrée de ce lieu communal est entièrement recouvert de marbre rose et noir provenant de deux carrières de la région.

L'escalier majestueux lui aussi en marbre nous permet ensuite d'accéder à la salle du conseil et des mariages, les fresques représentées sur les murs sont, elles aussi, somptueuses. Notre visite se termine par la salle du collège et ses magnifiques vitraux.

Nous aurions pu encore découvrir beaucoup d'autres monuments prestigieux de « Charleroi la glorieuse » datant du début du 20ème siècle mais le temps nous en a manqué tant les explications de notre guide étaient instructives.

Il faudra revenir un jour découvrir toutes ces richesses architecturales !

Tout le groupe a ensuite repris le chemin de nos chaumières, toutes étaient fatiguées mais enchantées d'avoir pu découvrir Charleroi sous un autre visage que celui d'une ville ouvrière sale et polluée... Charleroi est en cours de rénovation, espérons que la ville retrouve une attractivité longtemps oubliée.

Merci à Chantal et Françoise pour l'organisation de cette belle journée, même le soleil avait été réservé !

D'autres sorties seront bientôt organisées, tenez l'agenda de votre « Pleinchamp » à l'œil !

Pour le comité,
Muriel Pierart et Véronique George

Visitez notre site web ...
www.uniondesagricultriceswallonnes.be



... et suivez-nous
sur notre
page Facebook :
Union des Agricultrices
Wallonnes



Union des Agricultrices
Wallonnes

@Uniondesagricultriceswallonnes - Communauté

Agenda avril 2022

JEUDI 14 AVRIL

UAW PERUWELZ

13h30 Roucourt - Rue de la Brasserie 35 - atelier participatif «Déco de Pâques» - Inscription avant le 6 avril chez Christine 069 44 23 57

VENDREDI 22 AVRIL

UAW ATH ET FRASNES

9h Thumaide - Centre de valorisation des déchets de Thumaide - Visite guidée suivie d'un repas à l'école St François de Leuze. Places limitées, inscriptions par mail à mariaelisa@skynet.be ou par sms 0496 93 56 62 pour le 10 avril au plus tard. Préciser nom, prénom, date de naissance et n° gsm pour chaque participant. PAF, 15 €, (20 € pour les non membres). Le paiement sur le compte UAW Frasnes BE31 1030 2388 0155 confirme l'inscription. Prévoir chaussures de marche et gilet fluo.

VENDREDI 29 AVRIL

UAW BEAUMONT - MERBES ET CHIMAY

19h30 Montignies St Christophe/Erquelinnes - aux « Ecuries Modernes », Route de Mons, 35 - «Souper de Dames» - Apéritif-Bufferets froid et chaud-dessert-café, le tout 55€ boissons comprises. Réservations et inscriptions obligatoires avant le 22/04 auprès de : M-H Leclercq-Vandenbussche au 0478/81 29 31, RM Cornelis-Pierson au 0475/ 34 98 22

JEUDI 5 MAI

UAW FLEURUS

19h00 Buzet - Serres Pussemier, Chaussée de Nivelles 626D - Atelier jardinières - Atelier donné par une fleuriste de la région : Conseils de culture et confection d'une structure pour donner du volume à vos jardinières. Prévoir PAF, possibilité d'acheter également tout le matériel. 10% offert sur vos achats. Renseignements et inscriptions chez Veronique George 0476714499 ou sur le groupe de L'UAW de Fleurus

LUNDI 16 MAI

UAW GEMBOUX - NAMUR NORD - FOSSES

9h30 Bossière - Rdv en face du 13 rue du camp - Journée découverte de la nature et cuisiner ce qu'elle nous donne - Départ au bois à 10h pour cueillir une partie de ce que nous allons manger. Explications par François, guide-nature breveté. Au programme : apéritif, repas et balade digestive. Inscription : mail à Agnès : danielgauthier@skynet.be ou par téléphone au 0495 26 39 53 avant le 5/05. PAF 40€ à verser sur le compte UAW BE 44 1030 1214 2145, votre versement confirmera l'inscription

DIMANCHE 29 MAI

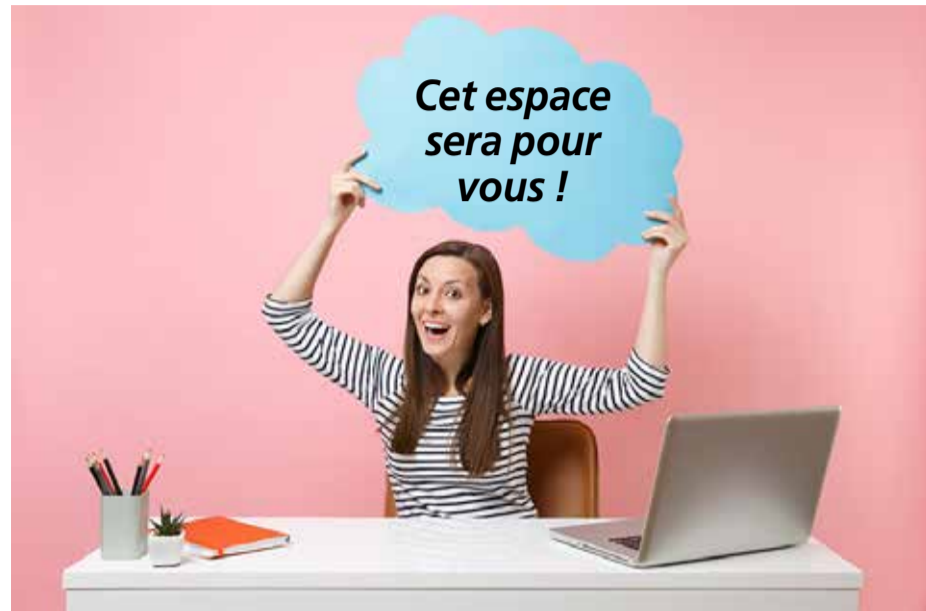
UAW SOIGNIES

14h00 Horrues - Salle Saint Martin, sur la place - animation avec le «Crazy Circus» - Après midi récréative pour les enfants de 0 à 12 ans, inscriptions obligatoires pour le 20/05 auprès de Martine Louette au 064 67 83 44 ou 0475 60 99 63

NOUVELLE RUBRIQUE

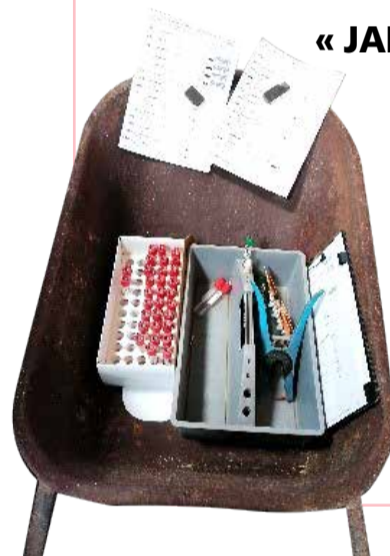
On vous donne la parole !

« Écho de nos campagnes, par les agricultrices UAW »



Trucs et astuces #2

« JAMAIS SANS MA BROUETTE »



- Quand je travaille dans les bêtes (tri, prises de sang, suivi de gestation, vaccins...), je me balade toujours avec ma brouette.
- Des aimants pour fixer les feuilles comme ça, j'ai toutes mes listes en visu ;
- Un bic, un marqueur ;
- Les boucles pour le rebouclage ;
- ...
- J'ai tout sous la main et ça va plus vite !

Une anecdote à la ferme, une expérience à partager ?
(Photos, trucs et astuces, coup de gueule...)

Envoyez-nous un mail à uaw@fwa.be et votre message sera publié dans nos pages mensuelles du Pleinchamp

LE MOT DE JACQUELINE

Bonjour à toutes,
Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes que j'ai pu croiser durant mon mandat de présidente provinciale du Brabant Wallon et avec qui j'ai eu de merveilleux échanges de point de vue sur votre métier d'agricultrice et surtout sur nos difficultés.

Etant en contact la plupart du temps avec des hommes dans mon exploitation agricole et entreprise, cela me changeait d'avoir un regard féminin sur tous les sujets et bien d'autres choses.

Je suis heureuse d'avoir pu confier la présidence du Brabant Wallon à une équipe de jeunes dames dynamiques, dont Séverine Noël qui a accepté de me succéder comme j'avais succédé à Christiane Pardoms (sur qui j'ai toujours

pu compter, notamment pour sa grande expérience de terrain).

Je remercie aussi tout le Bureau UAW, la présidente Nationale Geneviève Ligny, ainsi que les collaboratrices Fanny Gerarts, Louise Legein et bien sûr Myriam Lambillon pour leur professionnalisme dans toutes nos actions accomplies durant mon mandat.

Comme dit le proverbe « je ne serais pas loin », je ne serai pas loin, si besoin.

Je vous embrasse toutes,
Jacqueline Strade